

Histoire du Canada

CHAMPLAIN

D'après la *Biographie Saintongeoise*, Samuel de Champlain serait issu d'une famille de pêcheurs ; dans son contrat de mariage passé en 1610, son père Antoine de Champlain est qualifié capitaine de la marine. Quant à l'année précise de sa naissance, impossible d'en préciser la date ; les uns la mettent à l'année 1567 et d'autre à l'année 1570. On n'a jamais pu trouver l'acte de naissance de Champlain, ni à Brouage, ni à Marennes, ni à Saintes.

Samuel de Champlain s'exerça de bonne heure au métier des armes, et obtint le grade de maréchal des logis dans l'armée de Henri IV, en Bretagne. L'armée ayant été licenciée en 1598, il fit, aux Antilles et au Mexique, un voyage dont le récit n'a été publié qu'en anglais. L'original se trouve maintenant dans la bibliothèque de la ville de Dieppe. C'est un très beau manuscrit in-4, de 115 pages, qui porte le titre de *Bref discours des choses les plus remarquables que Samuel de Champlain a reconnues aux Indes Occidentales, au voyage qu'il y a fait*. A son retour du Mexique, Henri IV lui donna le titre de Géographe du Roi.

Aymard de Chastes ou des Chattes, chevalier de Malte, ambassadeur en Angleterre et gouverneur de Dieppe, ayant obtenu des lettres patentes de Henri IV, après la mort de Chauvin, organisa une expédition dont le commandement fut confié à Dupont-Gravé, marchand malouin, ancien compagnon de Chauvin au Canada, et à qui fut adjoint Champlain, après que ce dernier eût reçu une commission du Roi.

L'expédition partit de Honfleur le 15 mars 1603, toucha à Tadoussac, s'arrêta au lieu où devait être la ville de Québec, reconnut l'île de Montréal, poursuivit ses navigations jusqu'au saut St-Louis, et repartit de Tadoussac pour Honfleur, après avoir visité les côtes de Gaspé, où il recueillit plusieurs renseignements sur les mines de l'Acadie et sur les différents postes de traite et de pêche. De retour en France, il fit au Roi un rapport circonstancié de son expédition, avec une carte, qu'il est impossible de retrouver aujourd'hui. Henri IV l'accueillit bien et lui fit la promesse formelle de ne point perdre de vue le Canada, et plus que cela de le prendre sous sa protection.

La Propreté

Parmi les soins que l'on donne au corps, il en est qui ont une influence morale, peu sensible en apparence, mais très réelle : tels sont ceux de la propreté.

La propreté sur la personne, dans les vêtements, est une des règles les plus certaines de l'hygiène ; elle prévient une foule de maladies ; elle entretient la fraîcheur, et la facilité, le jeu de tous les organes ; elle entretient aussi les idées de décence, les habitudes d'ordre ; elle concourt à inspirer le respect que l'homme se doit à lui-même, elle l'accoutume à la vigilance sur soi ; elle commande la modération, l'attention, la retenue en beaucoup de choses ; elle dispose au travail ; elle répand une certaine sérénité dans l'esprit ; elle offre l'image sensible de la pureté intérieure de l'innocence ; elle est aussi un égard pour les autres ; elle attire la bienveillance ; elle facilite le commerce de la vie ; elle est un lien de sociabilité.

La propreté peut-être observée dans toutes les situations ; il y a une propreté compatible avec la pauvreté elle-même. (De Gérando.)

Préceptes de politesse

7. Les gens impolis sont de grossiers personnages qui ne peuvent avoir des amis sincères.

8. Ne fréquentez dans l'intimité que des gens polis, car les bonnes et les mauvaises passions sont également contagieuses.

9. Les gens les plus grossiers, les destructeurs les plus acharnés des bonnes manières, affectent souvent, autant qu'ils le peuvent, les formes de la politesse : donc ils reconnaissent implicitement la supériorité de la politesse sur le mauvais ton.

10. La politesse consiste à être aussi bon, aussi aimable avec les autres, que nous voudrions que les autres le fussent pour nous, et à ne jamais choquer les usages reçus dans le monde.

11. Elle se reconnaît à cette attention continuelle, sans affectation, de rendre les autres contents de nous et d'eux-mêmes.

12. Rendre les autres contents d'eux-mêmes en faisant adroitement valoir leur mérite, est le *nec plus ultra* de la politesse, car il n'y a pas de moyen de plaire plus séduisant.

13. Pour cela, effacez-vous pour les faire paraître dans tout leur brillant, et l'on ne verra que vous.